

## Organisation de l'activité Vélo Tout Terrain - VTT

**L'activité VTT est une activité cycliste mise en œuvre dans un milieu présentant des caractéristiques variées (chemins, forêt, routes ...).** Elle s'intègre au projet d'école et au projet pédagogique de la classe.

### Niveaux de classes concernés

La pratique du VTT est une activité à encadrement renforcé réservée aux élèves de Cycle 3.

### Conditions de mise en œuvre

Cette fiche concerne la pratique de l'activité VTT. Cette activité peut se pratiquer en milieu fermé ou peut emprunter des portions de routes ouvertes à la circulation. Dans ce cas, on se référera à la fiche « organisation d'une sortie à bicyclette ».

L'itinéraire (distance, relief, difficulté) doit être adapté au niveau de pratique des élèves.

Une reconnaissance préalable du lieu de pratique par l'enseignant est indispensable (état du terrain, éventuellement état des portions routières, point sensibles ...) afin d'évaluer avec précision les risques éventuels liés à la configuration du site. Pour les forêts, il est nécessaire de demander une autorisation au propriétaire (privé, ONF, mairie...).

L'activité ne peut pas avoir lieu si les conditions climatiques sont défavorables : forte gelée, brouillard, vent fort... Il est nécessaire de vérifier sur le site de la préfecture de l'Eure le niveau d'alerte météorologique.

Rôle des encadrants : en tout terrain, ils seront particulièrement attentifs à signaler au groupe les difficultés du terrain, à apporter aide et conseils pour le franchissement de ces difficultés, ainsi qu'à savoir renoncer ou laisser des élèves renoncer au franchissement de certaines difficultés.

### Organisation pédagogique

Le module d'apprentissage visera :

- la maîtrise individuelle et en groupe de l'engin en fonction du terrain (équilibre, trajectoire, propulsion, utilisation des freins, du dérailleur...);
- la connaissance et la gestion de ses capacités physiques ;
- la lecture du terrain pour choisir le passage le plus roulant et le plus sûr ;
- la connaissance des principaux éléments de la bicyclette ;
- la capacité à maintenir la bicyclette en bon état de fonctionnement (entretien et réparations basiques) ;
- la connaissance des consignes de sécurité qui seront travaillées en amont dans la classe.

## Équipement

Obligatoire	Fortement recommandé
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ casque (élèves et accompagnateurs) ;</li><li>✓ trousse de secours ;</li><li>✓ liste des élèves avec numéros de téléphone des parents ;</li><li>✓ un téléphone portable pour chaque responsable de groupe et la liste des numéros des autres responsables.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ gants ou mitaines ;</li><li>✓ gilet fluorescent pour les élèves (si déplacements sur route) ;</li><li>✓ tenue adaptée à la pratique de la bicyclette en tout terrain (chaussures fermées notamment) et aux conditions météorologiques ;</li><li>✓ eau et apport énergétique ;</li><li>✓ un nécessaire de réparation (adapté aux différents vélos).</li></ul>

### Encadrement

Taux minimum d'encadrement : jusqu' à 24 élèves, le maître de la classe plus un accompagnateur autorisé ou un autre enseignant ; et au-delà de 24 élèves, un accompagnateur autorisé ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves.

Attention : si le parcours emprunte une voie ouverte à la circulation, le taux d'encadrement est rapporté à un pour 6.

L'intervenant doit être agréé par le DASEN ou son représentant et autorisé par le directeur. Pour cela, il doit justifier d'une qualification ou réussir un test d'aisance dans l'activité. Il doit également avoir suivi une session d'information - assurée par le C.P.C. E.P.S. ou un enseignant - sur son rôle, la sécurité, et les conditions générales de la pratique de cette activité.

### Test pour agrément des bénévoles

Monter et descendre une courte pente forte (talus), ramasser un objet bas (exemple : une balle sur un cône de chantier), réussir un slalom, rouler très lentement.

### Textes de référence

- Circulaire n°99-136 du 21 septembre 1999
- Circulaire 92-196 du 03 juillet 92
- Circulaire n°2002-229 et 2002-230 du 25/10/02 (APER)

### Pour en savoir plus

- *Cyclisme à l'école*, Essais de Réponses, éditions Revue EPS
- *Cyclotourisme à l'école*, Essais de réponses, éditions Revue EPS
- *La bicyclette à l'école*, site de la DSDEN de Charente-Maritime
- <http://ww2.ac-poitiers.fr/ia17-pedagogie/spip.php?rubrique133>
- *La sécurité routière à l'école*, portail éducation à la sécurité routière, Eduscol

### Partenaires

- Prévention Maif
- Prévention routière
- USEP
- Fédération française de cyclotourisme